



## REGLEMENTS CONCOURS ET PUBLICATIONS TransiS d'amour



La Ville de Bar-le-Duc a décidé d'instaurer un nouvel événementiel au sein de sa programmation annuelle d'animations : les festivités liées à la Saint-Valentin. Celles-ci s'intitulent « TransiS d'amour » et constituent l'ouverture de la saison culturelle RenaissanceS. Elles se déroulent du 10 au 23 février 2023.

1 concours de dessin, 1 concours de selfie et 1 appel à publications sont ainsi proposés aux Barisiens.

### 1. THEMES

Concours dessin	Concours selfie	Mess@ge du cœur
Figure du transi sur un mode graphique (dessin, peinture...)	Photographie de couple au sein du Parc de l'Hôtel de Ville	Texte de déclaration d'amour pour la personne de votre choix

### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les concours et publications sont ouverts à toute personne physique de plus de 18 ans. La participation est gratuite et requière l'entière acceptation du présent règlement sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

### 3. DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS

Les concours de **dessin** et de **selfie** sont ouverts jusqu'au 14 février à minuit.

La publication du **messa@ge du cœur** est ouverte du vendredi 10 février 8h jusqu'au 13 février à minuit.

### 4. MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant peut présenter un **dessin** ou un **selfie** de couple ou un **messa@ge du cœur** ou les trois à la fois.

Le **dessin** doit proposer une création graphique en lien avec la figure du transi en utilisant le média de son choix (crayon, peinture, collage...). Il devra être scanné et envoyé par mail à l'adresse suivante : [animations@barleduc.fr](mailto:animations@barleduc.fr) au plus tard le 14 février à minuit.

Le **selfie** doit proposer une photographie en format JPEG d'un couple d'amoureux. ses selon un mode libre (angle, filtre, accessoires, pose...). La seule obligation est l'utilisation du parc de l'Hôtel de Ville comme décor. Le **selfie** devra être envoyé par mail à l'adresse suivante : [animations@barleduc.fr](mailto:animations@barleduc.fr), ou par courrier à Mairie de Bar-le-Duc – Pôle Événementiel – 12 rue Lapique 55000 Bar-le-Duc au plus tard le 14 février à minuit.

Le **messa@ge du cœur** doit proposer une déclaration à quelqu'un dont on ne citera pas le nom de famille dans un texte court. Il sera à envoyer à l'adresse mail [communication@barleduc.fr](mailto:communication@barleduc.fr) au plus tard le 13 février à minuit.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des créations proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites créations. Ils

déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les créations présentées. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites créations.

## 5. JURY DES CONCOURS ET CRITERES DE PUBLICATION

Les **dessins** seront soumis au vote populaire sur le Facebook de RenaissanceS. Les trois dessins ayant recueillis le plus grand nombre de likes seront désignés gagnants.

En cas d'égalité entre plusieurs dessins un jury composé d'élus et de techniciens sera formé pour les départager sur des critères de pertinence du sujet, de technicité et d'esthétique.

Pour le concours de **selfie** un jury composé d'élus, de techniciens et de notre partenaire, l'entreprise HP Photo, se réunira entre le 15 et le 22 février pour statuer sur le meilleur selfie sur trois aspects :

- pertinence du sujet en regard des consignes
- originalité
- technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les créations qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Les décisions du jury et de l'organisateur sont irrévocables et ne seront en aucun cas à justifier.

## 6. PRIX ET RECOMPENSES

Les prix ne concernent que les concours de **dessin** et de **selfie**.

Les trois auteurs des **dessins** qui auront recueillis le plus de likes sur la page Facebook RenaissanceS se verront offrir deux tickets de cinéma chacun.

Les auteurs du **selfie** gagnant (une seule photographie gagnante) se verront offrir un portrait de couple par l'entreprise parisienne HP Photo.

Les résultats des concours seront connus jeudi 23 février en marge du don du sang, évènement associé à « TransiS d'amour ». Les résultats seront annoncés en ligne sur la page Facebook RenaissanceS puis relayé sur le site de la Ville de Bar-le-Duc et les gagnants en seront informés par téléphone ou par courriel.

Les lots ne seront ni repris ni échangés et ne pourront faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèces.

## 7. INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

# BULLETIN DE PARTICIPATION

(Un bulletin par participant.e)



NOM .....  
Prénom .....  
Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse .....  
.....  
Téléphone .....  
Adresse courriel .....@ .....

Je soussigné.e .....  
(cochez la ou les case.s correspondante.s)

-souhaite participer au (x) :

Concours dessin	Concours selfie	Mess@ge du cœur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

-déclare avoir pris connaissance des règlements et en accepte les conditions  
-autorise la Ville de Bar-le-Duc à utiliser ma création pour tout support de communication et/ ou exposition

Fait à Bar-le-Duc le .....

Signature

Modalités du retour de ce bulletin :

Concours dessin	Concours selfie	Mess@ge du cœur
Avec dessin scanné	Avec photographie JPEG	Avec texte libre
Envoi à <a href="mailto:animations@barleduc.fr">animations@barleduc.fr</a>	Envoi à <a href="mailto:animations@barleduc.fr">animations@barleduc.fr</a>	Envoi à <a href="mailto:communication@barleduc.fr">communication@barleduc.fr</a>
Jusqu'au <b>14</b> février minuit	Jusqu'au <b>14</b> février minuit	Jusqu'au <b>13</b> février minuit